



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Gestion d'actifs financiers back et middle
offices

de l'Université Paris Ouest Nanterre
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague D

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Gestion d'actifs financiers Back & Middle Offices

Dénomination nationale : SP5-Assurance, banque, finance

Demande n° S3LP14000 : S3LP140007277

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP5-Echange et gestion

Présentation de la spécialité

Cette spécialité se donne pour objectif d'offrir à un public large disposant d'un background en gestion, comptabilité et/ou commerce, une formation dans le domaine de la valorisation des actifs financiers, permettant d'occuper la fonction de gestionnaire back ou middle office axée sur les produits de la gestion collective. Les compétences attendues sont : la maîtrise des marchés financiers, la gestion d'actifs, la gestion collective, la connaissance des règles de comptabilisation et de valorisation des instruments financiers.

Les métiers visés à l'issue de cette formation sont les suivants : dépositaire (contrôle des Sociétés d'Investissement à Capital Variable (OPCVM)), conservateur, gestionnaire Back ou Middle-office, gérant de Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) et de fonds commun de placement...

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique est co-construit avec les professionnels du secteur de la gestion d'actifs et répond totalement aux besoins des organisations professionnelles. Les contenus pédagogiques s'articulent autour d'unités d'enseignement (UE). Les cours de l'UE1 permettent une harmonisation des connaissances des étudiants concernant les marchés financiers et se positionne comme un préalable aux cinq autres UE. Les enseignements de l'UE2 et de l'UE3 développent la spécialisation des étudiants sur les produits de la gestion collective. Ceux de l'UE4 interviennent en support : ce sont les cours techniques indispensables à la compréhension des mécanismes de gestion des OPCVM. Les UE5 et UE6 correspondent à des immersions en milieu professionnel. L'articulation des UE semble optimale. Les cours d'anglais sont dispensés par deux intervenants : le 1^{er} assure aux étudiants un niveau d'anglais financier correct et le 2nd (professionnel) assure un enseignement spécifique en anglais financier du métier de gestionnaire back et middle office.

Cette licence professionnelle a été créée sous l'impulsion d'entreprises du secteur et avec le soutien de l'Association française des professionnels du titre (AFTI). Elle répond à l'évolution et le développement des marchés financier (des produits et de leur mode de gestion) ainsi que l'adaptation des savoirs aux impératifs d'un secteur exigeant. Les effectifs de cette formation se sont adaptés au ralentissement dû à la crise financière mais les perspectives restent favorables. Les professionnels interviennent assez largement dans l'enseignement, dans le recrutement des étudiants et dans la gestion des projets tuteurés en complément des enseignants universitaires. Toutefois, il n'existe pas de partenariats structurés et formalisés.

On peut remarquer une répartition équilibrée entre intervenants professionnels et universitaires. En ce qui concerne les universitaires, on peut souligner la présence de deux professeurs d'université et de quatre maîtres de conférences, ce qui semble rare pour une licence professionnelle alors que la responsabilité pédagogique est confiée à un enseignant du second degré.

Pour le suivi des diplômés, deux enquêtes ont été organisées en 2010 et 2011. Le nombre de répondants reste trop faible (22 % et 19 %) pour permettre une analyse pertinente de l'insertion professionnelle. Les quelques chiffres annoncent un taux d'insertion à 100 % à la sortie de la formation. Les fonctions occupées sont majoritairement (95 %) ceux pour lesquels la formation les prédestine.

- Points forts :

- Le bon positionnement dans l'environnement économique régional.
- Une équipe pédagogique composée de manière équilibrée par des professionnels et des universitaires.
- Le futur passage à une organisation en apprentissage.

- Points faibles :

- Le lien avec les professionnels limité au CFA de la profession.
- Le faible taux de réponse aux enquêtes d'insertion professionnelle.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de diversifier et de formaliser les liens avec les partenaires du milieu socio-économique.

Les enquêtes d'insertion professionnelle mériteraient d'être plus approfondies, avec un taux de répondants nettement plus important, dans la mesure où le suivi des diplômés est un facteur essentiel pour les licences professionnelles.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle (A+, A, B, C) : B
- Lien avec les milieux professionnels (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : A



Observations de l'établissement

Responsable de la formation :

NOM Prénom | LIEBEAUX Isabelle

Email | iliebeaux@u-paris10.fr

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

Appréciation globale

Le rapport d'évaluation met globalement en évidence la pertinence de la formation aussi bien en termes de contenu pédagogique qu'en termes d'adéquation avec les attentes de la profession et d'insertion professionnelle des diplômés. Néanmoins, certains aspects sont à améliorer : le partenariat avec l'AFTI doit être formalisé et un meilleur suivi du devenir des diplômés doit être mis en place.

Points forts

L'évaluation met en évidence les véritables points forts de la formation c'est-à-dire l'organisation et la pertinence des enseignements dispensés ainsi que la diversité des intervenants, qu'ils soient universitaires ou professionnels.

Le rapport met l'accent sur la forte implication des professionnelles tout au long de la formation (enseignements, recrutements, projet tutoré ...).
 Il mentionne aussi l'intérêt d'avoir une équipe pédagogique diversifiée, composée de professeurs des universités, de maîtres de conférences et de PRAG.

Ainsi, grâce à ces intervenants et à la bonne organisation du diplôme, les diplômés profitent d'une insertion professionnelle rapide et en adéquation avec leur formation.

Nous tenons à remercier les évaluateurs pour le travail fourni et pour la reconnaissance de ces points forts.

Points faibles

L'évaluation met en évidence deux points faibles : le manque de suivi des anciens étudiants ainsi que l'absence de partenariat formel avec les professionnels de la gestion d'actifs.

- Le suivi des diplômés de la formation permettrait une meilleure compréhension de l'insertion professionnelle et de la carrière des diplômés de la formation. Cette information nous permettrait de préparer encore mieux nos étudiants actuels à cette insertion.
- Malgré une forte implication des professionnels dans les enseignements, dans le recrutement, dans la mise en place des projets tutorés et dans l'offre de stage, jusqu'à présent, aucun partenariat n'a été signé avec la principale organisation professionnelle de la gestion de fonds, l'AFTI. Néanmoins, celui-ci est en cours de négociation et nous espérons qu'il soit signé durant

l'année scolaire 2013-2014.

- Nous souhaitons revenir sur une incompréhension concernant les chiffres de l'insertion professionnelle en 2011. Dans ce tableau, un taux de diplômés en emploi de 100 % et un taux de diplômés au chômage de 17 % ont été indiqués ce qui a été relevé lors de l'évaluation comme étant contradictoire. En fait, à la sortie de la formation, tous les diplômés ont trouvé un emploi mais au moment de l'enquête, donc 30 mois plus tard, l'un des anciens diplômés était au chômage d'où la contradiction qui n'est qu'apparente. Nous aurions dû mieux expliquer les chiffres de ce tableau ce qui aurait évité cette incompréhension.

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »

La signature d'un partenariat avec l'AFTI (Association Française des Professionnels du Titre) est actuellement en cours de négociation. L'idée est de signer un partenariat global entre le département d'économie et l'AFTI. Ce département propose de nombreuses formations en finance qui pourraient bénéficier d'un partenariat privilégié avec cette organisation professionnelle.

La responsable de la formation va mettre en place une enquête permettant le suivi des anciens étudiants, cela à partir de la rentrée 2013. Une association des anciens étudiants va aussi être créée d'ici la fin de l'année 2013 afin de faciliter le suivi des diplômés et permettre la création d'un réseau « d'anciens ».

3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

Nous souhaitons qu'à la lumière des forces de la formation et de la prise en compte des remarques de l'évaluateur, celui-ci saura apprécier la pertinence de cette licence professionnelle.

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

1/ **L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université (<http://ove.u-paris10.fr/>), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

2/ Dans le contrat 2014-2018, **l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser**, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
M. Jean-François Balaudé

